



PROGRAMME NATIONAL
« PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PN-PTFM)»

Le Coordonnateur National

Dakar, le

Objet : Atelier consacré au
Partenariat PEPAM- PN PTFM

Monsieur le Coordonnateur,

Le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté (PN-PTFM) » organise, le mercredi 17 septembre 2008 à partir de 8h 30, à l'Auberge Marie Lucienne, Rue A x 2, Point E, un atelier consacré à la restitution et à la validation de l'étude sur l'élaboration du Manuel de Procédures et du Protocole de Partenariat entre le PN-PTF et le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM).

Comme tous les partenaires du PN-PTFM, vous êtes invité à participer ou à vous faire représenter à cette rencontre.

Vous trouverez ci-joint, les documents préparés pour l'atelier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

/-) Monsieur le Coordonnateur
du Projet d'Appui aux Groupes
Sociaux Défavorisés (PAGSD)



**PROGRAMME NATIONAL
« PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PN-PTFM)»**

**TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DE
L'ETUDES D'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURE ET PROTOCOLE DE
PARTENARIAT PN-PTFM/PEPAM**

Mercredi 17 septembre 2008

1. Contexte et justification

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté, à travers le DRSPII (2006-2010), considère la problématique de l'accès aux services énergétiques comme dimension de la pauvreté. Dans ce cadre, le secteur de l'énergie est pris en compte comme support aux activités de création de richesse et accélérateur de l'accès aux services sociaux de base (SSB).

Le projet pilote « Plate forme multifonctionnelle pour la Lutte contre la Pauvreté » du Sénégal, avec l'assistance technique du PREP (PNUD), a fait la preuve de sa pertinence en favorisant un meilleur accès des populations rurales aux services énergétiques. Ainsi, l'implantation de la PTFM a permis de réaliser, au plan local, des activités variées liées à la transformation agro-alimentaire domestique (mouture, décorticage...etc.), à l'artisanat (la soudure, la recharge de batterie) et, dans certains endroits, à l'exhaure de l'eau potable et à l'éclairage communautaire. Il en a résulté de nouvelles opportunités de génération de revenus, en particulier pour les femmes et de meilleures conditions d'accès aux services sociaux de base.

En réponse aux demandes des populations rurales, les Autorités de l'Etat et les acteurs des collectivités locales décentralisées, soutenus par de nombreux partenaires au développement, ont décidé de généraliser le programme de diffusion des PTFM, comme facteur d'intensification de la lutte contre la pauvreté et pour l'atteinte des OMD.

Cette option de massification de l'implantation de Plates-formes Multifonctionnelles (PTFM) du Programme National, rend nécessaire une approche plus intégrée par le développement de véritables synergies intersectorielles et l'instauration d'un partenariat multiforme, notamment avec l'hydraulique rurale (PEPAM), l'électrification rurale (ASER) et le développement local (PNDL).

C'est dans cette logique que le Ministère chargé de l'Industrie a commandité, au courant du 4^{ème} trimestre 2007, trois études pour l'élaboration des Manuels de procédures et des Protocoles de Partenariat avec les porteurs de programmes sectoriels que sont le Programme National de Développement Local (PNDL), le Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) et l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER).

2. Cadre du Domaine de l'Hydraulique rurale

L'adoption du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM-2015) offre un cadre de mise en œuvre de la politique de promotion et de gestion durable des ouvrages hydrauliques. Elle permet l'exploitation de systèmes d'exhaure par pompage, l'optimisation technique et la maîtrise des coûts des infrastructures, grâce à une meilleure synergie intersectorielle (décentralisation, énergie, santé).

Cet objectif d'accès par tous à l'eau potable devra se traduire par la construction d'infrastructures de proximité, au niveau de chaque Communauté Rurale, par l'élaboration et la réalisation des plans locaux hydraulique et assainissement (PLHA), sous l'égide du PEPAM.

Sur la base du programme de collaboration identifié entre le PN-PTFM et le PEPAM, portant sur différents types d'aménagement, il a été retenu un cadre de partenariat pour la mise en

place de 150 PTFM dotées de réseaux d'adduction d'eau sur l'ensemble des 500 PTFM que compte installer le PN-PTFM sur la période 2008-2010.

3. Objet de l'atelier

Le présent atelier a pour objet d'apprécier le travail du Consultant dans l'élaboration du Manuel de référence définissant les conditions techniques, institutionnelles et opérationnelles de planification concertée, de programmation conjointe et de co-financement entre le PEPAM et le PN PTFM en matière d'hydraulique rurale.

4. Rappel des tâches du consultant

Conformément aux dispositions des Termes de référence, le consultant devait :

- Conduire des entretiens avec les parties prenantes clés du programme PEPAM et dans une approche interactive et itérative;
- Identifier le concept du programme, ses promoteurs, ses acteurs et bénéficiaires, le système technique, la stratégie de mise en œuvre, la localisation des ouvrages, les modes de financement, les arrangements institutionnels;
- Déterminer le potentiel d'ouvrages susceptibles de faire objet du partenariat;
- Les modalités de coordination tant au niveau national que local;
- Déterminer les responsabilités de chaque partie dans le partenariat;
- Définir le système de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre;
- Identifier les modalités de cofinancement;
- Déterminer le régime de propriété des ouvrages concernés et le mode de gestion des ouvrages communs;
- Définir le système d'animation et de formation des acteurs;
- Examiner les dispositifs de suivi-évaluation et proposer le partage d'indicateurs pertinents;
- Examiner les risques potentiels du partenariat et les mesures de mitigation.

5. Produits attendus de l'étude

Le consultant devait produire :

- 1) *Une proposition de manuel* pré validé par les responsables du programme PEPAM. Ce manuel comprendra notamment, les objectifs généraux et spécifiques suivants :
 - le cadre institutionnel du partenariat;
 - les engagements et obligations au plan technique, financier, en ressources humaines;
 - les avantages attendus pour chaque partie;
 - les mécanismes de concertation, de planification et de programmation;
 - les ouvrages communs et leur répartition dans les zones géographiques concernées;
 - les procédures de pilotage et de suivi décentralisé;
 - les régimes de propriétés des ouvrages proposés;
 - la répartition des rôles et responsabilités des acteurs;
 - les impacts et effets attendus du partenariat et le mode d'évaluation.

2) *Un projet de convention de partenariat* qui formalise le cadre, les engagements réciproques et les attentes respectives des parties prenantes au projet de partenariat.

6. Produits attendus de l'atelier

Au terme de la journée de restitution, il est attendu

- la validation du projet de Manuel dans ses grandes lignes par les responsables du Ministère chargé de l'Hydraulique Rurale et ceux du PEPAM, sous réserves des conclusions issues de l'atelier,
- la validation du projet de Convention dans ses grandes lignes par les responsables du PEPAM et du PN-PTFM, sous réserves des conclusions issues de l'atelier.

**ATELIER DE RESTITUTION DE L'ETUDE SUR L'ELABORATION
DU MANUEL ET DU PROTOCOLE DE PARTENARIAT PN PTFM - PEPAM**

Mercredi 17 septembre 2008

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 8 h 30 :** Ouverture de l'Atelier
- 8 h 45 - 9 h 45 :** Présentation de l'étude
- 9 h 45 - 10 h 45 :** Discussions sur le projet de Manuel de procédures
- 10 h 45 - 11 h :** Pause détente
- 11 h - 11 h 30 :** Validation du Manuel dans ses grandes lignes
- 11 h 30 - 12 h 30 :** Discussions sur le projet de Protocole
- 12 h 30 - 13 h 15 :** Validation du projet de Protocole dans ses grandes lignes
- 13 h 15 - 13 h 30 :** Conclusions et clôture de l'atelier